

DEMANDE D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC

FORMULAIRE 3 – CHAPITEAU-TENTE-STRUCTURE JAUGE PUBLIC ≥ 50 PERSONNES

🥦 Si vous avez plusieurs chapiteaux avec une jauge public ≥ 50 personnes,
vous devez remplir <u>un formulaire 3 par chapiteau</u> (sauf si vos chapiteaux sont
jumelés).

1-MANIFESTATION

Nom de la manifestation :

2-DESCRIPTION DU CHAPITEAU

Par exemple : Chapiteau de cirque (N°3 sur le plan d'implantation) de forme circulaire.

3-INSTALLATEUR

Société:

Nom du responsable :

Contact:

4-EFFECTIF

Effectif du public: Effectif du personnel :

Effectif total:

© Effectif total = effectif public + effectif personnel.

Surface totale du chapiteau utilisée : m²

Surface totale utilisée = déduire l'ensemble des surfaces inaccessibles au public telles que : scène, espace loges, surface de stockage, espace bar....

Nombre d'issues de secours :

Largeur des issues de secours :

Par exemple: issue n°1:1.80m-issue n°2:2.40m...

Ou Nombre total d'Unités de Passage :

Par exemple : issue n°1 :3 UP -issue n°2 :4 UP ...



Description (table, scène, chaises):
😊 Décrivez l'aménagement intérieur de votre chapiteau
Chaises mobiles : ☐ Oui ☐ Non
Chaises assemblées entre elles: ☐ Oui ☐ Non
Rangs de chaises assemblés entre eux: ☐ Oui ☐ Non
Tribunes démontables : ☐ Oui ☐ Non
Hauteur dernier plancher: m
Nombre de places :
👺 Si Cette installation de tribune n'a pas été validée lors de l'homologation du chapiteau, elle
devra être contrôlée par un organisme de contrôle agréé si la hauteur du plancher du dernier
niveau est à plus de 1,50m de hauteur ou si la tribune reçoit plus de 300 personnes.
Décor (rideaux, voilages, tentures, moquette)
☐ Oui 💆 <u>si oui,</u> vous devez fournir les procès-verbaux de classement de réaction au feu
□ Non
© Cochez
Description:
6-INSTALLATIONS TECHNIQUES
Installations de cuisson : Oui Non
Les appareils de cuisson et de remise en température sont interdits dans les
Les appareils de cuisson et de remise en température sont interdits dans les chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de
— **
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité.
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité.
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation):
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation): Par exemple : 2 bouilloires électriques (1kW chacune) + 1 machine à café électrique (2 kW)
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation): Par exemple : 2 bouilloires électriques (1kW chacune) + 1 machine à café électrique (2 kW) Installations de chauffage(s) à combustion : Oui
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation) : Par exemple : 2 bouilloires électriques (1kW chacune) + 1 machine à café électrique (2 kW) Installations de chauffage(s) à combustion : Oui Non Nombre de chauffage(s) :
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation) : □ Par exemple : 2 bouilloires électriques (1kW chacune) + 1 machine à café électrique (2 kW) Installations de chauffage(s) à combustion : □ Oui □ Non Nombre de chauffage(s) : Puissance : kW
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation) : Par exemple : 2 bouilloires électriques (1kW chacune) + 1 machine à café électrique (2 kW) Installations de chauffage(s) à combustion : □ Oui □ Non Nombre de chauffage(s) : Puissance : kW Par exemple : Chauffage 1-25 kW / Chauffage 2-25 kW
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation) : © Par exemple : 2 bouilloires électriques (1kW chacune) + 1 machine à café électrique (2 kW) Installations de chauffage(s) à combustion : □ Oui □ Non Nombre de chauffage(s) : Puissance : kW © Par exemple : Chauffage 1-25 kW / Chauffage 2-25 kW Installations électriques : □ Oui □ Non
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation) : Par exemple : 2 bouilloires électriques (1kW chacune) + 1 machine à café électrique (2 kW) Installations de chauffage(s) à combustion : □ Oui □ Non Nombre de chauffage(s) : Puissance : kW Par exemple : Chauffage 1-25 kW / Chauffage 2-25 kW Installations électriques : □ Oui □ Non Protection 30 mA en tête des installations obligatoire. Les câbles d'alimentations électriques au sol dans les circulations et autres espaces accessibles au public doivent être protégés par des passages de câbles.
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation) : □ Par exemple : 2 bouilloires électriques (1kW chacune) + 1 machine à café électrique (2 kW) Installations de chauffage(s) à combustion : □ Oui □ Non Nombre de chauffage(s) : Puissance : kW □ Par exemple : Chauffage 1-25 kW / Chauffage 2-25 kW Installations électriques : □ Oui □ Non □ Protection 30 mA en tête des installations obligatoire. Les câbles d'alimentations électriques au sol dans les circulations et autres espaces accessibles au public doivent être protégés par
chapiteaux. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la commission de sécurité. Description des appareils utilisés (type, puissance, nombre, localisation) : Par exemple : 2 bouilloires électriques (1kW chacune) + 1 machine à café électrique (2 kW) Installations de chauffage(s) à combustion : □ Oui □ Non Nombre de chauffage(s) : Puissance : kW Par exemple : Chauffage 1-25 kW / Chauffage 2-25 kW Installations électriques : □ Oui □ Non Protection 30 mA en tête des installations obligatoire. Les câbles d'alimentations électriques au sol dans les circulations et autres espaces accessibles au public doivent être protégés par des passages de câbles.



Par exemple : éclairage de l'espace scénique + éclairage décoratif de l'espace public + 1 éclairage
de salle.
Sonorisation : Oui Non
Protection 30 mA :Ōùi ☐ Non
Description du/des dispositifs de sonorisation installés :
Par exemple : sonorisation pour concert, installation ligne 100 Volts pour annonce public
Autre matériel (vidéoprojecteur, écran, écran plasma) :
□ Oui □ Non
Description:
7-SECURITE
Eclairage de sécurité : ☐ Oui ☐ Non
Extincteur:
☐ Eau pulvérisée 6L min Nombre :
☐ CO² - Nombre :
Alarme :
☐ Sonorisation ☐ Mégaphone
☐ Autre – précisez :
Alerte:
Pour les établissements de plus de 700 pers. la liaison avec les sapeurs pompiers doit se
faire par téléphone urbain.
N° Tel:
Service de sécurité incendie :
☐ Société de sécurité privée
Nombre d'agents de sécurité incendie :
Coordonnées de la société de sécurité (nom-adresse-nom du responsable-
n°téléphone) :
Ou/Et
☐ Personne(s) instruite(s) en sécurité incendie fournie(s) par l'organisateur.



PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR
Extrait de registre de sécurité signé par l'organisateur.
☐ Plan des aménagements intérieurs.
$\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ $
d'accessibilité du site.
☐ PV classement réaction au feu des éléments de décor (tissus, moquette,)
☐ Attestation d'assurance contractée par l'organisateur
A l'issue du montage :
Attestation de bon montage et de liaisonnement au sol.
Attestation de conformité et de vérification des installations électriques et de
chauffage.